

# Comptabilité des immobilisations corporelles et incorporelles

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHCOD0092



adhara.fr

## Objectifs

Intégrer les bases de la réglementation comptable et fiscale  
Suivre les investissements de l'entreprise et participer à la bonne traduction comptable des immobilisations

## Participants

Comptable, employé comptable, aide-comptable.

## Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation

## Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

## Remarques

## Certification

## Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

## Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

## Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.

## Programme

### Définitions des immobilisations

Définition d'une immobilisation  
Distinction entre charges et immobilisation  
Le cas particulier du crédit-bail.

# Comptabilité des immobilisations corporelles et incorporelles

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHCOD0092



adhara.fr

## Inscription des immobilisations au bilan

Charges liées aux immobilisations : inscription ou non au bilan  
Travaux postérieurs à l'inscription de l'immobilisation  
Approche par composants  
Dépenses de gros entretiens et de réparations  
Immobilisations incorporelles : règles d'inscription au bilan  
Subventions d'équipement.

## Suivi et inventaire des immobilisations

Organisation du suivi : les procédures  
Amortissement et dépréciations  
Traitement des dépréciations

## Sortie des immobilisations : cessions, mise au rebut, pertes

Différents traitements comptables  
Calcul des plus et moins value sur cessions  
Régularisations de TVA (cas particuliers)  
Préparation des documents comptables et fiscaux  
Tableaux de l'annexe (immobilisations, amortissements, provisions)